

DE : C.C.E. BRUXELL - SEG12 - S.G.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 20:51 27-05-83 000136240 - 000138628

TELEX NO 88958-SG / BERL 11/50

Rd	Bj	3	1	1	3	2	1	Rd	Fv	
H.D.	D.H.D.	INFO.	TRADE	AGRI.	LEGAL	FIN & DEV.	SCI & ENE.	SUP. AG.	ADM.	C.F.

TELEX HEBDOMADAIRE NR 127 DU 27.05.83 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

432

CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART

LA COMMISSION A CONSACRE UNE GRANDE PARTIE DE SES DELIBERATIONS A LA PREPARATION DU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART. LE PRESIDENT THORN L'A INFORMEE SUR LES DELIBERATIONS DU CONSEIL EN SEANCE RESTREINTE AU SUJET DU FINANCEMENT DE LA COMMUNAUTE (NOUVELLES RESSOURCES PROPRES, PROBLEMES BRITANNIQUE ET ALLEMAND), AINSI QUE DES RESULTATS DE LA MISSION EXPLORATOIRE DU SECRETAIRE D'ETAT LAUTENSCHLAGER (QUI A ETE ACCOMPAGNE PAR M. SCHAUB, CHEF ADJOINT DA CABINET DU PRESIDENT).

TANT LA MISSION LAUTENSCHLAGER QUE LES TRAVAUX DU CONSEIL CONFIRMENT LE BIEN-FONDE DES ORIENTATIONS QUE LE PRESIDENT THORN AVAIT PRESENTEES MERCREDI DERNIER AU PARLEMENT OU ELLES AVAIENT ETE BIEN ACCUEILLIES : L'ELARGISSEMENT, LES NOUVELLES RESSOURCES PROPRES, LES DESEQUILIBRES BRITANNIQUE ET ALLEMAND, LA MAITRISE DES PRODUCTIONS AGRICOLES ET LE DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES NOUVELLES, SONT DE PLUS EN PLUS LIES POLITIQUEMENT, ET C'EST SUR L'ENSEMBLE DE CES DOSSIERS QUE LES CHEFS DE GOUVERNEMENT DEVRONT PRENDRE DES DECISIONS OU ARRETER DES ORIENTATIONS POLITIQUES POUR QUE LE CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART REPONDE AUX BESOINS DE L'EUROPE. LA REFLEXION DE LA COMMISSION D'ICI A STUTTGART VISERA A DEGAGER LES ELEMENTS INDISPENSABLES D'UN ACCORD SIGNIFICATIF. ELLE TRAVAILLERA EN LIAISON ETROITE AVEC LA PRESIDENCE DU CONSEIL EUROPEEN. (UNE REUNION SPECIALE DU CONSEIL EST CONVOQUEE LE 13 JUIN A LUXEMBOURG QUI SERA SAISIE DE PROPOSITIONS DE LA PRESIDENCE SUR LE FINANCEMENT FUTUR ET LA SOLUTION ULTERIEURE).

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL 'MERCHE INTERIEUR' (26 MAI)

LES TRAVAUX ONT PORTE NOTAMMENT SUR :

- LA CERTIFICATION COMMUNAUTAIRE DONT UNE 'CLAUSE PAYS TIERS' CONSTITUERA UN ELEMENT POSITIF DANS L'HARMONISATION DES PRESCRIPTIONS TECHNIQUES POUR LES PRODUITS INDUSTRIELS.
- LA SIMPLIFICATION DES FORMALITES DANS LES ECHANGES A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE.
- LE DEVELOPPEMENT TRANSNATIONAL DE L'INFRASTRUCTURE D'ASSISTANCE A L'INNOVATION ET AU TRANSFERT DES TECHNOLOGIES, OU LE CONSEIL A DEGAGE CERTAINES ORIENTATIONS.

- UNE DIRECTIVE 'AMIANTE' SUR LAQUELLE LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD DE PRINCIPE.

LE CONSEIL DOIT SE REUNIR A NOUVEAU LE 21 JUIN (APRES STUTTGART) POUR REPRENDRE SES TRAVAUX SUR L'ENSEMBLE DE CES POINTS AINSI QUE SUR LE PROJET DE NOUVEL INSTRUMENT DE POLITIQUE COMMERCIALE, POUR LEQUEL LA COMMISSION ET LES DELEGATIONS ONT ETE INVITEES A REFLECHIR A DES FORMULES DE COMPROMIS PERMETTANT DE CONFIRMER

2.2 CONSEIL 'AGRICULTURE' : ACQUIS COMMUNAUTAIRE (25/26 MAI)

LE CONSEIL S'EST CONSACRE PRESQUE EXCLUSIVEMENT AU DOSSIER ACQUIS COMMUNAUTAIRE' (FRUITS ET LEGUMES ET HUILE D'OLIVE) EN VUE DE L'ELARGISSEMENT.

LE CONSEIL S'EST PENCHE SUR LES FORMULES DE COMPROMIS AVANCEES PAR LA PRESIDENCE AU NIVEAU DU CSA ET S'EST EN FAIT BORNE A CHARGER UN COMITE DES DIRECTEURS PRESIDE PAR M. VILLAIN D'ETABLIR UN RAPPORT D'ENSEMBLE IDENTIFIANT LES DIFFERENTES OPTIONS ET ANALYSANT LEURS IMPLICATIONS FINANCIERES, Y COMPRIS LES INCIDENCES POUR LES ECHANGES AVEC LES PAYS TIERS SOUS TOUS LEURS ASPECTS. CE RAPPORT SERA SOUMIS AU PROCHAIN CONSEIL 'AGRICULTURE' DES 11 ET 12 JUIN QUI FINALISERA SA CONTRIBUTION AU CONSEIL EUROPEEN DE STUTTGART.

2.3 COMITE PERMANENT DE L'EMPLOI (20 MAI)

LES TRAVAUX DE LA SESSION ONT ETE CONSACRES A DEUX DOSSIERS :

- LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES (COMMUNICATION DE LA COMMISSION) : LE COMITE A NOTAMMENT ESTIME QUE LA PRIORITE POLITIQUE ACCORDEE A CE PROBLEME DEVAIT SE REPERCUTER TANT SUR LA POLITIQUE SUIVIE EN MATIERE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET SUR LE PLAN SOCIAL ET ECONOMIQUE QUE PAR DES MESURES PARTICULIERES, NATIONALES OU COMMUNAUTAIRES. (DE SON COTE, LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL DOIT FORMULER LE 1ER JUIN, EN SEANCE PLENIERE, SON AVIS SUR CETTE QUESTION).

- LA REDUCTION ET LA REORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL (MEMORANDUM DE LA COMMISSION) : IL A ETE RECONNU QU'EN PLUS D'UNE CROISSANCE ECONOMIQUE APPROPRIEE ET DE LA FORMATION, UNE ORGANISATION PLUS SOUPLE DU TEMPS DE TRAVAIL PEUT APPORTER UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE A UNE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE ET A L'HUMANISATION DE LA VIE AU TRAVAIL. LE COMITE A EGALEMENT SOULIGNE QUE L'APPLICATION DE LA RETRAITE FLEXIBLE, CONFORMEMENT A LA RECOMMANDATION DU CONSEIL DE DECEMBRE 82, ETAIT UNE MESURE IMPORTANTE.

2.4 ACIER : VOLET INTERNE

LA COMMISSION A ADOPTE EN PREMIERE LECTURE LES TAUX INDICATIFS D'ABATTEMENT POUR LA PRODUCTION D'ACIER PENDANT LE 3EME TRIMESTRE, SOUS RESERVE QUE LE CONSEIL DONNE BIEN A LA MI-JUIN SON AVIS CONFORME A LA DECISION DE LA COMMISSION PROROGANT LE REGIME DES QUOTAS.

LA COMMISSION CONSTATE QUE LA RECESSION CONTINUE DE PESER SUR LE MARCHE DE L'ACIER, MEME S'IL EXISTE UNE LEGERE AMELIORATION PAR RAPPORT AU 2EME TRIMESTRE, LES TAUX D'ABATTEMENT RETENUS RESTENT SENSIBLEMENT INFERIEURS A CEUX DU 3EME TRIMESTRE 1982, CE QUI TEMOIGNE DE LA DETERIORATION DE LA SITUATION PENDANT LES 12 DERNIERS MOIS.

2.5 LA TELEVISION EN EUROPE

LA COMMISSION A ADOPTE LE 18 MAI LE RAPPORT INTERIMAIRE 'REALITES ET TENDANCES DE LA TELEVISION EN EUROPE : PERSPECTIVES ET OPTIONS', PREPARE A LA DEMANDE DU PARLEMENT EUROPEEN.

LE RAPPORT EST AXE SUR LES PERSPECTIVES OUVERTES EN EUROPE PAR LES NOUVELLES TECHNIQUES (SATELLITES, CABLES EN FIBRES OPTIQUES ET EQUIPEMENTS VIDEO), QUI VONT ENTRAINER UNE PRODIGIEUSE MULTIPLICATION DES PROGRAMMES ET L'ANNULATION RAPIDE DES FRONTIERES. PAR CES DEVELOPPEMENTS TECHNIQUES, ET NOTAMMENT PAR L'AVENEMENT DES PUISSANTS SATELLITES DONT LES SIGNAUX SERONT CAPTES -A PARTIR DE 1985-6- PAR DES PETITES ANTENNES INDIVIDUELLES, LA TELEVISION, QUI A ETE JUSQU'ICI UNE AFFAIRE ESSENTIELLEMENT ET JALOUSEMENT NATIONALE, VA ACQUERIR UNE DIMENSION CONTINENTALE. DE NOMBREUX PROBLEMES -JURIDIQUES, FINANCIERS- INDUSTRIELS, POLITIQUES- EN DERIVERONT, MAIS AUSSI UNE OCCASION PRECIEUSE SERA OFFERTE A LA COMMUNAUTE DE PROMOUVOIR L'UNITE SPIRITUELLE ET CULTURELLE DE L'EUROPE.

LE RAPPORT FAIT ETAT DES INITIATIVES EN COURS DE LA PART DE NOMBREUSES STATIONS DE L'UNION EUROPEENNE DE RADIODIFFUSION POUR LA MISE AU POINT D'UN SERVICE DE TELEVISION COMMUN ET MULTILINGUE. LA COMMISSION SOUHAITE QUE LA COMMUNAUTE DONNE SON SOUTIEN POLITIQUE ET MATERIEL, AINSI QU'UN CADRE DE REFERENCE, A CES EFFORTS, QUI SE PROPOSENT DE NE PAS RATER LE RENDEZ-VOUS AVEC LA TELEVISION DIRECTE PAR SATELLITE (TDS) EN 1986.

3. ELARGISSEMENT

3.1 CONFERENCE MINISTERIELLE PORTUGAL (25.5)

LA COMMUNAUTE A PRESENTE SA POSITION GLOBALE SUR LE CHAPITRE DE LA PECHE ET UNE PREMIERE DECLARATION SUR LES BREVETS. LA DELEGATION PORTUGAISE A PRESENTE DE SON COTE UNE NOUVELLE DECLARATION CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

M. NATALI A ANNONCE QUE LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION SUR L'AGRICULTURE SERONT PRETES AU DEBUT DU MOIS DE JUIN.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 SOMMET DE WILLIAMSBURG (28/30 MAI)

LA PRESIDENCE A CONSTATE SANS DEBAT QUE LES CONCLUSIONS DU CONSEIL 'ECO/FIN' DU 18 AVRIL ET LA COMMUNICATION DE LA COMMISSION DU 14 MARS CONSTITUAIENT UNE BONNE BASE POUR LA POSITION COMMUNAUTAIRE. IL CONVIENDRA CEPENDANT QU'A CETTE OCCASION LES PAYS OCCIDENTAUX DONNENT UN SIGNAL CLAIR A L'ADRESSE DES PVD ET SOULIGNENT LES CARENCES DU MONDE COMMUNISTE DANS L'AIDE AU DEVELOPPEMENT.

JEUDI, AVANT SON DEPART POUR WILLIAMSBURG, LE PRESIDENT THORN S'EST ADRESSE A BRUXELLES A LA PRESSE ACCREDITEE EN VUE DE COMMENTER LA POSITION DE LA COMMUNAUTE QUI 'POUR LA PREMIERE FOIS A FAIT L'OBJET D'UNE PREPARATION COMPLETE DANS LES DIFFERENTES ENCEINTES COMMUNAUTAIRES A LAQUELLE TOUS LES PAYS MEMBRES, Y COMPRIS CEUX NON PRESENTS A WILLIAMSBURG, ONT ETE ASSOCIES'.

4.2 POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE

LE CONSEIL 'AFFAIRES GENERALES' N'A PROCÉDÉ QU'À UN BREF DÉBAT SUR LA PROPOSITION DE RÉGLEMENT RELATIVE AU RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE COMMUNE, NOTAMMENT EN MATIÈRE DE DÉFENSE CONTRE LES PRATIQUES COMMERCIALES ILLICITES. EN RÉPONSE AUX HÉSITATIONS EXPRIMÉES PAR CERTAINES DÉLÉGATIONS SUR L'OPPORTUNITÉ ET LES MODALITÉS DES MESURES PROPOSÉES, LE VICE-PRESIDENT HAFERKAMP A NOTAMMENT SOULIGNÉ QUE LA DEMANDE DU CONSEIL EUROPÉEN N'AURAIT PAS ÉTÉ FORMULÉE SI LES INSTRUMENTS ACTUELS (ARTICLE 113, PROCÉDURES CONTRE LE DUMPING ET LES SUBVENTIONS, QUE L'ON N'ENVISAGE PAS DE REMPLACER) AVAIENT MONTRE LEUR COMPLÈTE EFFICACITÉ. LE NOUVEL INSTRUMENT RESPECTE TOTALEMENT LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE LA COMMUNAUTÉ ET LES DÉCISIONS EN LA MATIÈRE NE PEUVENT PLUS ÉCHOUER PAR CARENCE DU CONSEIL.

LE CONSEIL 'MARCHÉ INTÉRIEUR' A ÉTÉ CHARGÉ D'APPROFONDIR LES DÉBATS SUR CE DOSSIER (SUPRA PARA 2.1).

4.3 GROENLAND

À LA SUITE D'INTERVENTIONS DU MINISTRE DANOIS DES A.E. ET DU PREMIER MINISTRE DU GROENLAND QUI FAISAIT PARTIE DE LA DÉLÉGATION DANOISE, LE CONSEIL, SANS PRÉJUGER L'AVIS DU PARLEMENT, S'EST DÉCLARÉ PRÊT À ENGAGER DES NÉGOCIATIONS DE FOND SUR UN NOUVEAU STATUT POUR LE GROENLAND. LES DÉLÉGATIONS ÉTAIENT ÉGALEMENT D'ACCORD POUR CONSIDÉRER QUE DES SOLUTIONS ÉQUILIBRÉES DEVRAIENT ÊTRE APPORTÉES AUX TROIS PROBLÈMES FONDAMENTAUX QUE CONSTITUENT LE RÉGIME DE LA PÊCHE, LES ÉCHANGES COMMERCIAUX ET L'AIDE FINANCIÈRE.

(LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ PORTE SUR LE FUTUR RÉGIME DE LA PÊCHE. INVOQUANT LE FAIT CE SECTEUR CONSTITUE LA SEULE POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GROENLAND, CELUI-CI DEMANDE QU'UNE PRIORITÉ ABSOLUE SOIT ACCORDÉE À SES PÊCHEURS ALORS QU'AU MOINS CERTAINS ÉTATS MEMBRES CONSIDÈRENT COMME ESSENTIELLE LA SAUVEGARDE DE L'ÉQUILIBRE PÉNIBLEMENT ACQUIS DE LA NOUVELLE POLITIQUE COMMUNE, ÉQUILIBRE MENACÉ PAR LE DÉPART DU GROENLAND).

LE COREPER A ÉTÉ CHARGÉ DE POURSUIVRE AVEC PRIORITÉ L'EXAMEN DU DOSSIER ET DE FAIRE RAPPORT AU CONSEIL DE JUIN.

4.4 YOUGOSLAVIE

LE VICE-PRESIDENT NATALI A EFFECTUÉ UNE VISITE EN YOUGOSLAVIE DU 16 AU 19 MAI 1983 POUR ENTAMER LE PROCESSUS DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES RELATIVES AUX CONSÉQUENCES DE L'ÉLARGISSEMENT SUR LA POLITIQUE GLOBALE MÉDITERRANÉENNE. PAR AILLEURS, M. NATALI A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE EUROPÉENNE ORGANISÉE À L'OCCASION DU 50ÈME ANNIVERSAIRE DE LA FOIRE AGRICOLE DE NOVI-SAD OU POUR LA PREMIÈRE FOIS LA COMMUNAUTÉ EN TANT QUE TELLE ÉTAIT REPRÉSENTÉE.

ENFIN, M. NATALI A OFFICIELLEMENT INTRODUIT À BELGRADE, CARL WALTENBURG, LE CHEF DE L'UNITÉ DE PRESSE ET D'INFORMATION AUPRÈS DE LA DÉLÉGATION DE LA COMMISSION EN YOUGOSLAVIE.

LE CONSEIL DE COOPÉRATION CEE/YOUGOSLAVIE A TENU SA PREMIÈRE SESSION, AU NIVEAU MINISTÉRIEL, À BRUXELLES LE 24 MAI 1983. L'ORDRE DU JOUR PORTAIT PRINCIPALEMENT SUR UN ÉCHANGE DE VUES RELATIF À L'APPLICATION DES DISPOSITIONS COMMERCIALES ET FINANCIÈRES DE L'ACCORD ET SUR LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET COOPÉRATION DE L'ACCORD. DANS CE CONTEXTE, LE CONSEIL DE COOPÉRATION A ADOPTÉ UNE

DECISION DEFINISSANT LES ORIENTATIONS DE LA COOPERATION ENTRE LA COMMUNAUTE ET LA YOUGOSLAVIE. OUTRE LE SECTEUR INDUSTRIEL, DEJA LARGEMENT DEFRICHE APRES LA 'BUSINESS WEEK' DE BELGRADE, LE CONSEIL EST CONVENU D'EXPLORER LES POSSIBILITES DE COOPERATION DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE.

4.5 CHYPRE

LE PRESIDENT KYPRIANOU A RENDU VENDREDI 20 MAI VISITE A LA COMMISSION. IL A ETE RECU PAR LE PRESIDENT THORN ET LES VICE-PRESIDENTS HAFERKAMP ET NATALI.

LE COMMUNIQUE CONJOINT PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE TEMOIGNE DE LA VOLONTE DES DEUX PARTIES DE CONCLURE DANS LES MEILLEURS DELAIS LES NEGOCIATIONS POUR LE REGIME COMMERCIAL APPLICABLE EN 1983 (CHYPRE RENONCANT EN FAIT A AMELIORER SENSIBLEMENT LES OFFRES DE LA COMMUNAUTE POUR SES EXPORTATIONS AGRICOLES).

DES LA CONCLUSION DE CES NEGOCIATIONS, LA COMMISSION ENTREPRENDRA LES TRAVAUX POUR LA MISE EN OEUVRE DE LA 2EME ETAPE DE L'ACCORD QUI PREVOIT LE PASSAGE A L'UNION DOUANIERE.

4.6 REUNIONS MINISTERIELLES ACP-CEE, 18-20 MAI 1983

A) COMITE DE L'ARTICLE 108

BONNE REUNION, BIEN PREPAREE. DISCUSSION OUVERTE ET FRANCHE SUR LES PROBLEMES ET RESPONSABILITES DES DEUX PARTIES, DANS UN ESPRIT DE RECHERCHE D'AMELIORATION EFFECTIVE DE LA GESTION DE LA COOPERATION FINANCIERE ET TECHNIQUE.

PRINCIPAUX POINTS EVOQUES DANS LA RESOLUTION CONJOINTE :

- COOPERATION REGIONALE (REFERENCE AU PLAN DE LAGOS ET EQUIVALENTS CARAIBES ET PACIFIQUE).
- RESPONSABILITES A MIEUX ASSUMER PAR LES ACP POUR L'EXECUTION ET LA MISE EN SERVICE DES PROJETS.
- SOUTIEN A LA MAINTENANCE : DOSAGE ENTRE MAINTENANCE ET NOUVEAUX INVESTISSEMENTS.
- ENERGIE, DEVELOPPEMENT RURAL, FORMATION, ASSISTANCE TECHNIQUE...
- METHODES PLUS NOVATRICES DE PROMOTION COMMERCIALE.

B) CONSEIL EXTRAORDINAIRE - STABEX

UNE CERTAINE DECEPTION DU COTE DES ACP. LA COMMUNAUTE N'A REPONDU NI OUI NI NON A LEUR DEMANDE DE RESSOURCES SUPPLEMENTAIRES POUR FAIRE FACE AUX MONTANTS IMPAYES DE 1980-81. ELLE ESTIME QU'IL EST PREMATURE DE SE PRONONCER SUR LES PERSPECTIVES D'EQUILIBRE FINANCIER DU STABEX POUR L'ENSEMBLE DE LA PERIODE DE LOME II.

LES PERSPECTIVES POUR 1982 SE SITUENT DANS UNE FOURCHETTE PROCHE DE L'EQUILIBRE (90-130 MECUS).

BONNE DISCUSSION CEPENDANT -EN VUE EGALEMENT DES NEGOCIATIONS A VENIR- SUR LE FONCTIONNEMENT DU STABEX ET SON IMPACT SUR LES ECONOMIES DES ETATS ACP

C) CONSEIL ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR CHARGE. PEU DE DEBATS SUBSTANTIELS. A RELEVER CEPENDANT :

- IGNAMES : REGLE. S : REGLE POUR LA CEE, MA LES ACP ONT DES DOUTES. FRAISES LA COMMISSION DOIT ENCORE PRENDRE POSITION.

- PRODUITS AGRICOLES DISPONIBLES : TRES VIVE INSSISTANCE DES ACP. LA COMMUNAUTE A EXPLIQUE QUE LES INSTRUMENTS EXISTANTS DE LA PAC NE PERMETTENT PAS DE LEUR DONNER SATISFACTION (NOTAMMENT AU SUJET DES CONDITIONS PREFERENTIELLES), MAIS QU'ELLE POURSUIT SES REFLEXIONS.

- SUCRE : LA COMMISSION DOIT ENCORE PRENDRE POSITION AU SUJET DE L'ALLOCATION D'UN QUOTA A LA COTE D'IVOIRE.

- STABEX : GUERE D'ESPOIR D'INCLUSION DE NOUVEAUX PRODUITS PENDANT LOME II.

- SYSMIN : ANNONCE DU DEPOT PROCHAIN DE PROPOSITIONS EN MATIERE DE STRATEGIES MINIERES.

- AFRIQUE AUSTRALE : NOMBREUSES INTERVENTIONS ACP ET STATEMENT DE LA COMMUNAUTE.

- ETUDIANTS ACP : PAS DE CHANGEMENT DE LA POSITION CEE.

- OUVERTURE DES NEGOCIATIONS : VERS LE 20 SEPTEMBRE.

4.7 ACCORD INTERNATIONAL SUR LE SUCRE

LA CONFERENCE DES NATIONS-UNIES SUR LE SUCRE 1983 A TERMINE SA PREMIERE SESSION A GENEVE LE VENDREDI 20 MAI APRES TROIS SEMAINES DE TRAVAIL. UNE DEUXIEME SESSION SE TIENDRA A L'AUTOMNE. ENTRETEMPS, LES CONTACTS BILATERAUX SE POURSUIVront, ET UN GROUPE CONSULTATIF, COMPRENANT 12 PAYS EXPORTATEURS, DONT LA CEE, ET 6 PAYS IMPORTATEURS, SE REUNIRA A LONDRES DU 4 AU 8 JUILLET POUR ESSAYER DE RESOUDRE SURTOUT LA QUESTION DU MECANISME REGULATEUR A RETENIR.

DU POINT DE VUE DE LA COMMUNAUTE, CETTE PREMIERE SESSION S'EST REVELEE SATISFAISANTE, DANS LA MESURE OU SES IDEES ONT DOMINE LES DEBATS ET FAIT L'OBJET DE NOMBREUSES DISCUSSIONS BILATERALES EN MARGE DE LA CONFERENCE. DE NOMBREUX PAYS, ET NON DES MOINDRES, SEMBLent MAINTENANT ASSEZ BIEN DISPOSES A SUIVRE L'APPROCHE DE LA CEE.

LES NEGOCIATEURS DE LA COMMUNAUTE RESSENTENT UN CERTAIN OPTIMISME QUANT A LA REUSSITE DE LA DEUXIEME SESSION ET LA MISE SUR PIED D'UN ACCORD AUQUEL LA COMMUNAUTE POURRAIT ADHERER.

4.8 COOPERATION ONG EUROPEENNES

LA COMMISSION A ADOPTE LE RAPPORT ANNUEL CONCERNANT L'UTILISATION DES CREDITS DE 28 MIO D'ECU DU BUDGET COMMUNAUTAIRE 1982.

LES RELATIONS AVEC LES ONG SE SONT DEVELOPPEES PRINCIPALEMENT DANS LES DOMAINES DU COFINANCEMENT DANS DES PVD, MAIS D'AUTRES ASPECTS IMPORTANTS DE CETTE COOPERATION Y SONT TRAITES, NOTAMMENT DANS LES DOMAINES DE LA SENSIBILISATION DE L'OPINION PUBLIQUE DANS LES COMMUNAUTES, DE L'AIDE ALIMENTAIRE, DE L'AIDE D'URGENCE ET DE LA COORDINATION ENTRE LES ONG.

4.9 COOPERATION POLITIQUE

LES MINISTRES ONT DISCUTE, EN MARGE DE LA REUNION DU CONSEIL DU 24 MAI, DES QUESTIONS RELEVANT DE LA COOPERATION POLITIQUE, NOTAMMENT LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU SUD.

EN CE QUI CONCERNE LE MOYEN-ORIENT, LE MINISTRE GENSCHER A INDIQUE DANS SA CONFERENCE DE PRESSE QUE L'ACCORD ENTRE ISRAEL ET LE LIBAN CONSTITUE UN PAS VERS LE RETRAIT DES FORCES ETRANGERES, MEIS DONT LA MISE EN VIGUEUR COMPORTE DES DIFFICULTES. M. GENSCHER A EGALEMENT INDIQUE QUE LES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET ISRAEL FERONT L'OBJET D'UNE DISCUSSION ULTERIEURE.

PAR AILLEURS, LE MINISTRE GENSCHER A LU UNE DECLARATION A LA PRESSE EXPRIMANT LA GRAVE PREOCCUPATION DES DIX DEVANT L'ESCALADE DE LA VIOLENCE EN AFRIQUE AUSTRALE APRES LE RAID DE L'AVIATION SUD-AFRICAINE SUR MAPUTO. LES DIX ONT CONDAMNE LA VIOLATION DE LA SOUVERAINETE DU MOZAMBIQUE ET LES RECENTES ACTIONS VIOLENTES QUI ONT ENTRAINE LA PERTE DE VIES HUMAINES.

5. QUESTIONS INSTITUTIONNELLES ET DIVERSES

5.1 ELECTIONS AU PARLEMENT EUROPEEN

APRES CONSULTATION DU PARLEMENT, LE CONSEIL A FIXE A LA PERIODE 14/17 JUIN 1984 LA DATE DES DEUXIEMES ELECTIONS AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT DES REPRESENTANTS AU PARLEMENT EUROPEEN. LES ETATS MEMBRES COOPERERONT POUR FACILITER L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE A CEUX DE LEURS RESSORTISSANTS NE RESIDANT PAS DANS LEUR PAYS D'ORIGINE, CE DROIT ETANT DEJA ACQUIS A LA TRES GRANDE MAJORITE D'ENTRE EUX.

5.2 DROITS DE L'HOMME

LORS DE SA SESSION DE MAI LE PARLEMENT A LONGUEMENT DEBATTU DU PROBLEME DES DROITS DE L'HOMME DANS LE MONDE (RAPPORT ISRAEL) ET EN URSS (RAPPORT LORD BETHELL) QUI ONT ETE APPROUVEES A D'ECRASANTES MAJORITES. CES DEBATS ONT ETE D'AILLEURS ACCOMPAGNES DE DEBATS D'URGENCE SUR LES RELATIONS AVEC UN CERTAIN NOMBRE DE PAYS OU LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME EST AU PREMIER PLAN : POLOGNE, CHILI, ARGENTINE, URUGUAY (OU SE RENDRA UNE DELEGATION DE PARLEMENTAIRES EUROPEENS) ET NICARAGUA.

LE PARLEMENT ATTEND NOTAMMENT DE LA COMMISSION QU'ELLE INSCRIVE LES CONSIDERATIONS RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME DANS SA POLITIQUE DE RELATIONS EXTERIEURES ET Y REVIENDRA CERTAINEMENT DANS LES MOIS A VENIR, QU'IL S'AGISSE DE LOME OU DES AUTRES ACCORDS.

LES CONSIDERATIONS DE PAIX ET D'HUMANITE ONT D'AILLEURS EGALEMENT PREVALU DANS LES DEBATS SUR LA SITUATION AU MOYEN ORIENT DONT ON PEUT SOULIGNER QU'ILS SE SONT DEROULES EN PRESENCE D'UNE DELEGATION LIBANAISE CONDUITE PAR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE ET DE M. SHIMON PEREZ, CHEF DE L'OPPOSITION EN ISRAEL.

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

64215 EURCOM UW
21877 COMEU B